



## RAPPORT DE GESTION

---

### TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE .....	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2016 .....	2
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS .....	3
INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT .....	6
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....	7
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	9
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....	14
INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....	20
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....	24

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du premier trimestre 2017 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant une participation de 81,07 % dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada. Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016. Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2016

- Les revenus de Québecor ont totalisé 996,4 M\$ au premier trimestre 2017, en hausse de 21,0 M\$ (2,2 %) par rapport à la même période de 2016.
- Le 16 février 2017, Québecor a annoncé d'importants changements à la direction de la Société. Pierre Karl Péladeau a réintégré la fonction de président et chef de la direction de Québecor et de Québecor Média, en remplacement de Pierre Dion, nommé président du conseil d'administration de Québecor Média et membre du conseil d'administration de Québecor.

### Télécommunications

- Au premier trimestre 2017, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 27,4 M\$ (3,5 %) de ses revenus et de 18,4 M\$ (5,1 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au premier trimestre 2017 en téléphonie mobile (26,5 M\$ ou 22,8 %), en accès Internet (8,8 M\$ ou 3,6 %), pour les services affaires (5,8 M\$ ou 22,7 %) et pour le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») (1,3 M\$ ou 16,9 %).
- Augmentation nette de 30 000 unités de service<sup>1</sup> (0,5 %) au premier trimestre 2017, dont 27 000 lignes en téléphonie mobile, 15 300 clients à l'accès Internet par câble et 9 800 clients à Club illico.
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 149,48 \$ au premier trimestre 2017, contre 141,37 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 8,11 \$ (5,7 %).
- Le 12 janvier 2017, 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation »), une filiale de Vidéotron, a conclu une entente avec Megaport (USA), Inc., chef de file mondial dans le domaine de l'interconnexion sécurisée. Ce partenariat vise à permettre aux entreprises clientes de bénéficier de liens directs vers les plus grands fournisseurs d'infonuagique publique au monde, ainsi que d'accéder de façon sécuritaire, rapide et redondante aux applications d'affaires des trois chefs de file des technologies de l'information et de la communication, soit Microsoft Corporation (Azure, Office 365, Exchange), Amazon Web Services, Inc. et Google.

### Média

- Le 1<sup>er</sup> mars 2017, Québecor Groupe Média a conclu un partenariat avec Tuango Inc. (« Tuango »), le plus important réseau promotionnel en ligne au Québec. Les entreprises qui souhaitent annoncer dans les médias de Québecor auront dorénavant la possibilité de le faire sans avoir à déboursier d'argent, mais plutôt en échangeant leurs produits et services en guise de compensation. Québecor Groupe Média pourra ainsi vendre des espaces publicitaires dans ses chaînes de télévision, sur ses sites numériques, dans ses journaux, magazines ou dans ses réseaux d'affichage en retour de biens et services, dont elle pourra tirer des revenus en les revendant sur Tuango.
- Le 10 janvier 2017, le club de soccer l'Impact de Montréal, la Major League Soccer (« MLS ») et Québecor ont annoncé la conclusion d'une entente faisant de TVA Sports le diffuseur francophone exclusif de l'Impact de Montréal et diffuseur officiel de la MLS pour les cinq prochaines années. À titre de diffuseur officiel de la MLS, TVA Sports diffusera tous les matchs de la

---

<sup>1</sup> La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

saison régulière et des séries éliminatoires de l'Impact de Montréal, en plus de présenter le Match des étoiles ainsi que les séries éliminatoires de la Coupe MLS, dont la grande finale. Ce partenariat permettra d'enrichir la programmation de TVA Sports de contenus d'un sport qui connaît une forte expansion au Québec et d'assurer le rayonnement de ces contenus sur les diverses plateformes médias de Québecor.

### **Sports et divertissement**

- Le 4 avril 2017, Gestion d'événements GesteV inc. (« GesteV ») a annoncé l'acquisition de Wasabi atelier expérientiel, une agence marketing basée à Montréal. Cette acquisition permettra d'accroître l'expertise de GesteV en marketing expérientiel et en activation de commandite, en plus d'élargir son rayonnement sur le marché montréalais.

### **Opérations financières**

- Le 4 mai 2017, Vidéotron a transféré tous les engagements bancaires existants sous sa facilité de crédit renouvelable non garantie à sa facilité de crédit renouvelable garantie, faisant passer la taille de sa facilité de crédit garantie de 630,0 M\$ à 965,0 M\$ et mettant fin à sa facilité de crédit non garantie.
- Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$, émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017.
- Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Vidéotron a remboursé un montant en capital global de 125,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017. Ce rachat fait suite au remboursement, le 5 janvier 2017, d'une première tranche de ces billets pour un montant de 175,0 M\$, conformément à un avis émis le 2 décembre 2016.
- Le 13 avril 2017, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, pour un produit net de 794,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,9 M\$.

### **MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS**

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

#### **Bénéfice d'exploitation ajusté**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, la perte sur refinancement de dettes et les impôts sur le bénéfice. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 1**

**Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :		
Télécommunications	377,1 \$	358,7 \$
Média	(2,9)	(2,7)
Sports et divertissement	(0,1)	(0,8)
Siège social	(9,0)	(0,5)
	<b>365,1</b>	354,7
Amortissement	(169,8)	(161,7)
Frais financiers	(77,1)	(80,8)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(72,4)	6,6
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	10,9	(7,9)
Perte sur refinancement de dettes	(15,6)	-
Impôts sur le bénéfice	(25,4)	(27,7)
<b>Bénéfice net</b>	<b>15,7 \$</b>	<b>83,2 \$</b>

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 2****Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	70,9 \$	67,7 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(72,4)	6,6
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	10,9	(7,9)
Perte sur refinancement de dettes	(15,6)	-
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	6,0	2,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	-	1,4
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(0,2) \$</b>	<b>69,9 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

**Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs**

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé par Québecor Média, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média**

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

## **INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et Club illico, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de Club illico, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

### Comparaison des premiers trimestres 2017 et 2016

**Revenus** de 996,4 M\$, en hausse de 21,0 M\$ (2,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (27,4 M\$ ou 3,5 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (1,1 M\$ ou 10,7 %).
- Diminution dans le secteur Média (10,3 M\$ ou -4,7 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 365,1 M\$, en hausse de 10,4 M\$ (2,9 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (18,4 M\$ ou 5,1 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (0,7 M\$).
- Écart défavorable dans le secteur Média (0,2 M\$ ou -7,4 %) et au siège social (8,5 M\$), expliqué principalement, dans ce dernier cas, par une hausse des coûts de rémunération, y compris la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,7 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 4,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2017.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 0,2 M\$ au premier trimestre 2017, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 69,9 M\$ (0,57 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 70,1 M\$ (0,57 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
  - un écart défavorable de 79,0 M\$ relativement au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 80,5 M\$ sans incidence fiscale ;
  - l'écart défavorable de 15,6 M\$ au premier trimestre 2017 relativement à la perte sur refinancement de dettes ;
  - l'augmentation de 8,1 M\$ de la charge d'amortissement.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 18,8 M\$ lié à la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments ;
- la hausse de 10,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- la diminution de 3,7 M\$ des frais financiers.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 70,9 M\$ (0,58 \$ par action de base) au premier trimestre 2017, contre 67,7 M\$ (0,55 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 3,2 M\$ (0,03 \$ par action de base).

**Charge d'amortissement** de 169,8 M\$ au premier trimestre 2017, soit une augmentation de 8,1 M\$ qui s'explique principalement par l'impact des investissements en immobilisations effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives aux investissements dans les réseaux filaires et sans fil, ainsi que dans les systèmes informatiques.

**Frais financiers** de 77,1 M\$ au premier trimestre 2017, en baisse de 3,7 M\$, qui s'explique principalement par un niveau moyen d'endettement moins élevé et par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements effectués à des taux d'intérêt inférieurs.

**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 72,4 M\$ au premier trimestre 2017, contre un gain de 6,6 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 79,0 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation défavorable de 80,5 M\$, sans incidence fiscale, de la perte et du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

**Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments** pour un gain de 10,9 M\$ au premier trimestre 2017, contre une charge de 7,9 M\$ à la même période de 2016, soit un écart favorable de 18,8 M\$.

- Au cours du premier trimestre 2017, un gain net de 10,9 M\$ a été comptabilisé relativement à des développements dans le cadre de litiges, à différentes mesures de réduction de coûts de main-d'œuvre dans divers secteurs de la Société et à la migration des clients des services analogiques vers les services numériques dans le secteur Télécommunications.
- Au premier trimestre 2016, une charge de 7,9 M\$ avait été comptabilisée relativement à des programmes de réduction de coûts dans les secteurs d'activité de la Société.

**Perte sur refinancement de dettes** de 15,6 M\$ au premier trimestre 2017.

- Conformément à un avis émis le 31 mars 2017, Vidéotron a remboursé, le 1<sup>er</sup> mai 2017, un montant en capital global de 125,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal. Une perte de 5,2 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats du premier trimestre 2017 relativement à ce remboursement.
- Conformément à un avis émis le 31 mars 2017, Québecor Média a remboursé, le 1<sup>er</sup> mai 2017, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$ émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal. Une perte de 10,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats du premier trimestre 2017 relativement à ce remboursement.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 25,4 M\$ au premier trimestre 2017 (taux d'imposition effectif de 26,3 %), contre 27,7 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) à la même période de 2016, soit un écart favorable de 2,3 M\$, qui s'explique principalement par la diminution du bénéfice imposable à des fins fiscales.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2017

Revenus de 799,9 M\$ au premier trimestre 2017, soit une progression de 27,4 M\$ (3,5 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 142,9 M\$, soit une progression de 26,5 M\$ (22,8 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes et à la hausse du revenu net par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 250,5 M\$, en hausse de 8,8 M\$ (3,6 %). Cet écart favorable s'explique par l'augmentation des revenus par client, dont l'incidence favorable d'une combinaison de produits, et par la croissance de la clientèle, y compris la clientèle en provenance des revendeurs Internet, contrebalancés en partie par l'impact de la baisse des tarifs aux revendeurs Internet et par la diminution de la consommation.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 251,3 M\$, soit une diminution de 9,1 M\$ (-3,5 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, à l'incidence de la diminution du nombre de commandes à la vidéo sur demande et à la télé payante, ainsi qu'à la hausse des escomptes, contrebalancés en partie par l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 102,6 M\$, en baisse de 4,9 M\$ (-4,6 %), principalement dû à l'impact de la diminution nette du nombre de lignes et à la baisse des revenus interurbains.
- Revenus de Club illico de 9,0 M\$, en hausse de 1,3 M\$ (16,9 %), en raison essentiellement de l'augmentation de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 31,4 M\$, en hausse de 5,8 M\$ (22,7 %), principalement due à l'impact de la hausse des revenus de 4Degrés Colocation et de Fibrenoire inc. (« Fibrenoire »).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 8,3 M\$, en baisse de 0,2 M\$ (-2,4 %).
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron ltée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 1,6 M\$, en baisse de 0,3 M\$ (-15,8 %), qui s'explique surtout par l'impact de la fermeture de magasins.
- Autres revenus de 2,4 M\$, en baisse de 0,5 M\$ (-17,2 %).

RMPA de Vidéotron de 149,48 \$ au premier trimestre 2017, contre 141,37 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 8,11 \$ (5,7 %).

#### Statistiques de clientèles

*Unités de service* – Au 31 mars 2017, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 795 400, soit une hausse de 30 000 unités (0,5 %) par rapport à la fin de 2016, contre une augmentation de 17 800 au premier trimestre 2016 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 130 100 (2,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017. Les unités de service représentent la somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

*Téléphonie mobile* – Au 31 mars 2017, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 920 900, soit une augmentation de 27 000 lignes (3,0 %) par rapport à la fin de 2016, contre une hausse de 27 100 au premier trimestre 2016. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 125 200 (15,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017 (tableau 3).

*Accès Internet par câble* – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 628 100 au 31 mars 2017, en hausse de 15 300 clients (0,9 %) au premier trimestre 2017, contre une hausse de 9 900 clients à la même période de 2016. Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017, le service d'accès Internet par câble a recruté 50 000 clients (3,2 %) (tableau 3). Au 31 mars 2017, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 57,2 %, contre 56,1 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 845 700 au 31 mars 2017, contre 2 812 900 un an plus tôt).

*Télédistribution* – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 10 300 (-0,6 %) au premier trimestre 2017, contre une baisse de 14 900 clients à la même période de 2016, et a diminué de 41 400 clients (-2,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017 (tableau 3). À la fin du premier trimestre 2017, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 680 600 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 59,1 %, contre 61,2 % un an plus tôt.

- Au 31 mars 2017, le service illico télé numérique desservait 1 595 100 clients, soit une hausse de 8 000 clients (0,5 %) au premier trimestre 2017, contre une diminution de 1 700 clients à la même période de 2016. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 26 200 clients (1,7 %). Au 31 mars 2017, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour ce service s'élevait à 56,1 %, contre 55,8 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 18 300 clients (-17,6 %) au premier trimestre 2017, contre une diminution de 13 200 clients à la même période de 2016. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 67 600 clients.

*Téléphonie par câble* – Au 31 mars 2017, ce service comptait 1 241 300 lignes, soit une baisse de 11 800 (-0,9 %) au premier trimestre 2017, contre une diminution de 12 000 lignes à la même période de 2016. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 63 000 (-4,8 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 31 mars 2017, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 43,6 %, contre 46,4 % un an plus tôt.

*Club illico* – Au 31 mars 2017, le nombre de clients à Club illico s'élevait 324 500, soit une augmentation de 9 800 clients (3,1 %) au premier trimestre 2017, contre une hausse de 7 700 clients à la même période de 2016. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 59 300 (22,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017 (tableau 3).

### Tableau 3

#### Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres

(en milliers de clients)

	Mars 2017	Déc. 2016	Sept. 2016	Juin 2016	Mars 2016	Déc. 2015	Sept. 2015	Juin 2015
Téléphonie mobile <sup>1</sup>	920,9	893,9	867,7	828,9	795,7	768,6	742,5	702,9
Internet par câble	1 628,1	1 612,8	1 596,1	1 571,7	1 578,1	1 568,2	1 559,5	1 539,1
Télédistribution :								
Analogique	85,5	103,8	124,9	137,7	153,1	166,3	181,3	194,8
Numérique	1 595,1	1 587,1	1 570,8	1 559,8	1 568,9	1 570,6	1 564,6	1 552,8
	1 680,6	1 690,9	1 695,7	1 697,5	1 722,0	1 736,9	1 745,9	1 747,6
Téléphonie par câble <sup>1</sup>	1 241,3	1 253,1	1 265,1	1 284,0	1 304,3	1 316,3	1 329,5	1 337,7
Club illico	324,5	314,7	278,5	266,3	265,2	257,5	228,5	192,8
<b>Total (unités de service)</b>	<b>5 795,4</b>	<b>5 765,4</b>	<b>5 703,1</b>	<b>5 648,4</b>	<b>5 665,3</b>	<b>5 647,5</b>	<b>5 605,9</b>	<b>5 520,1</b>

<sup>1</sup> En milliers de lignes

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 377,1 M\$, en hausse de 18,4 M\$ (5,1 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- l'impact de la hausse de la perte sur la vente d'appareils mobiles, atténué en partie par l'incidence favorable des forfaits de type « apportez votre appareil ».

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,9 % au premier trimestre 2017, contre 53,6 % à la même période de 2016, expliqué principalement par la composante fixe de ces coûts, qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 182,1 M\$ au premier trimestre 2017, contre 160,9 M\$ à la même période de 2016 (tableau 4).

- Cette augmentation de 21,2 M\$ s'explique par la progression de 18,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par la diminution de 2,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

## Tableau 4 : Télécommunications

### Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2017	2016
Bénéfice d'exploitation ajusté	377,1 \$	358,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(161,8)	(159,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(33,6)	(38,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,4	0,4
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>182,1 \$</b>	<b>160,9 \$</b>

## Média

### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2017

Revenus de 210,8 M\$ au premier trimestre 2017, en baisse de 10,3 M\$ (-4,7 %).

- Augmentation de 4,8 M\$ (4,5 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée principalement par :
  - une progression des revenus d'abonnement de TVA Sports ;
  - une hausse des revenus publicitaires du Réseau TVA et de TVA Sports.Contrebalancées en partie par :
  - la diminution des revenus de production commerciale.
- Diminution de 3,9 M\$ (-25,2 %) des revenus cinématographiques et audiovisuels, expliquée principalement par la baisse de revenus de location de studios et d'équipements due au nombre inférieur de tournages d'envergure au premier trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016, contrebalancée en partie par une hausse des revenus d'effets visuels et de postproduction.
- Revenus d'édition de journaux en baisse de 4,6 M\$ (-9,2 %).
  - Revenus publicitaires en baisse de 17,4 % ; revenus de tirage en baisse de 5,8 % ; revenus numériques en baisse de 6,5 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 5,4 %.
- Les revenus d'édition de magazines ont diminué de 6,1 M\$ (-22,2 %) au premier trimestre 2017, principalement en raison de la baisse des revenus publicitaires, de l'impact de la fermeture de titres, de la diminution des revenus en kiosque et d'abonnement, et de la baisse des revenus d'édition sur mesure.
- Hausse de 0,1 M\$ (4,3 %) des revenus de Québecor Média Affichage.
- Diminution de 0,7 M\$ (-3,6 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la diminution des ventes en littérature générale et par la baisse des activités de distribution en grande diffusion, contrebalancées en partie par une augmentation des revenus en édition scolaire.
- Baisse de 1,8 M\$ (-17,5 %) des revenus de distribution et de production de musique, surtout en raison de la diminution de la vente de CD au premier trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016, attribuable principalement à la sortie, à la fin de 2015, de l'album à succès de l'auteure-compositrice-interprète Adele.

Perte d'exploitation ajustée de 2,9 M\$ au premier trimestre 2017, contre 2,7 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 0,2 M\$ (-7,4 %).

- Écart favorable de 4,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion, qui s'explique par :
  - l'impact de la hausse des revenus d'abonnement de TVA Sports ;
  - l'incidence de la hausse des revenus publicitaires du Réseau TVA et de TVA Sports ;
  - les réductions de coûts liées aux mesures de restructuration.

Contrebalancés en partie par :

- l'augmentation des coûts de contenu de TVA Sports.
- Écart défavorable de 3,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté provenant des activités cinématographiques et audiovisuelles, expliqué principalement par l'impact de la baisse des revenus.
- Augmentation de 0,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté pour l'édition de journaux qui s'explique par :
  - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'impact des mesures de restructuration, contrebalancée en partie par l'impact de la baisse des revenus.
- Diminution de 1,7 M\$ (-81,0 %) du bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines. Cette baisse s'explique surtout par l'impact de la diminution des revenus, contrebalancée en partie par la baisse des frais d'exploitation, dont les frais d'impression, de production et de marketing, de même que les réductions de coûts liées aux mesures de restructuration.
- Écart défavorable de la perte d'exploitation ajustée de Québecor Média Affichage de 0,1 M\$ (-8,3 %).
- Écart favorable de 0,3 M\$ (33,3 %) de la perte d'exploitation ajustée de distribution et d'édition de livres. L'impact de la hausse des revenus et des marges en édition scolaire, de même que la baisse des frais d'exploitation en littérature générale, ont plus que contrebalancé l'impact de la baisse des revenus en littérature générale et en distribution.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ de la perte d'exploitation ajustée de distribution et de production de musique, dû principalement à l'impact de la baisse des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 101,4 % au premier trimestre 2017, contre 101,2 % à la même période de 2016.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 10,0 M\$ au premier trimestre 2017, contre des flux négatifs de 18,2 M\$ à la même période de 2016 (tableau 5). Cet écart favorable de 8,2 M\$ s'explique surtout par la diminution de 8,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

#### Tableau 5 : Média

##### Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2017	2016
Perte d'exploitation ajustée	(2,9) \$	(2,7) \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,0)	(13,7)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,1)	(1,8)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>(10,0) \$</b>	<b>(18,2) \$</b>

## Sports et divertissement

### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2017

**Revenus** de 11,4 M\$ au premier trimestre 2017, soit une hausse de 1,1 M\$ (10,7 %) qui s'explique principalement par :

- des revenus supérieurs de spectacles et d'événements au Centre Vidéotron ;
- l'augmentation des revenus d'événements sportifs chez GesteV.

**Perte d'exploitation ajustée** de 0,1 M\$ au premier trimestre 2017, contre 0,8 M\$ à la même période de 2016, soit un écart favorable de 0,7 M\$, principalement attribuable à l'impact de la hausse des revenus.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 0,2 M\$ au premier trimestre 2017, contre des flux négatifs de 1,7 M\$ à la même période de 2016 (tableau 6). Cet écart favorable de 1,5 M\$ s'explique par la diminution de 0,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels et par la baisse de 0,7 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

**Tableau 6 : Sports et divertissement**

**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	<b>2017</b>	2016
Perte d'exploitation ajustée	<b>(0,1) \$</b>	(0,8) \$
Acquisitions d'immobilisations	<b>(0,1)</b>	(0,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	–	(0,3)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>(0,2) \$</b>	(1,7) \$

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

### Exploitation

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 147,3 M\$ au premier trimestre 2017, contre 219,5 M\$ à la même période de 2016.

- Cette diminution de 72,2 M\$ s'explique surtout par :
  - l'écart défavorable de 139,9 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliquée principalement par les variations défavorables des stocks, des impôts à payer sur le bénéfice et des crédateurs du secteur Télécommunications.

Contrebalancé en partie par :

- la diminution de 34,8 M\$ des impôts exigibles ;
- l'écart favorable de 18,8 M\$ relatif à la portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments ;
- la hausse de 18,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications.

La hausse du niveau des stocks et la baisse des crédateurs du secteur Télécommunications ont eu un impact défavorable au premier trimestre 2017 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, tandis que la hausse de la rentabilité de ce secteur a eu une incidence favorable.

**Fonds de roulement** négatif de 305,9 M\$ au 31 mars 2017, contre un fonds de roulement négatif de 429,9 M\$ au 31 décembre 2016, soit un écart favorable de 124,0 M\$ expliqué principalement par les investissements dans les stocks de même que par la baisse des impôts à payer et des crédateurs.

### Investissement

**Acquisitions d'immobilisations** de 168,3 M\$ au premier trimestre 2017, contre 174,2 M\$ à la même période de 2016, soit une diminution de 5,9 M\$.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 35,1 M\$ au premier trimestre 2017, contre 41,5 M\$ à la même période de 2016, soit une baisse de 6,4 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 0,4 M\$ au premier trimestre 2017, comparable à la même période de 2016.

**Acquisitions d'entreprises** de 5,6 M\$ au premier trimestre 2017, contre 119,3 M\$ à la même période de 2016.

- Au premier trimestre 2017, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par les paiements du solde à payer dans le cadre de l'acquisition de Fibrenoire par le secteur Télécommunications.
- Au premier trimestre 2016, les acquisitions d'entreprises s'expliquaient, entre autres, par l'acquisition de Fibrenoire par le secteur Télécommunications.

**Dispositions d'entreprises** de 3,0 M\$ au premier trimestre 2016, correspondant au solde du prix de vente des activités de commerce de détail de Groupe Archambault inc.

## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média**

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média** négatifs de 47,1 M\$ au premier trimestre 2017, contre des flux positifs de 4,4 M\$ à la même période de 2016 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 51,5 M\$ s'explique par :
  - la diminution de 63,8 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Contrebalancée par :

- la diminution de 12,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

### **Tableau 7**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média**

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2017	2016
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>		
Télécommunications	182,1 \$	160,9 \$
Média	(10,0)	(18,2)
Sports et divertissement	(0,2)	(1,7)
Siège social de Québec Média	(7,6)	(1,6)
	<b>164,3</b>	139,4
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(69,4)	(73,1)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	10,9	(7,9)
Impôts exigibles	(3,4)	(38,2)
Autres	1,3	1,5
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(150,8)	(17,3)
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média</b>	<b>(47,1) \$</b>	<b>4,4 \$</b>

**Tableau 8****Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor**

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31mars

	2017	2016
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 7</b>	<b>(47,1) \$</b>	<b>4,4 \$</b>
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :		
Flux de trésorerie du secteur	(2,2)	–
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(5,9)	(6,1)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(0,5)	5,9
	(8,6)	(0,2)
Plus l'acquisition d'immobilisations	168,3	174,2
Plus l'acquisition d'actifs incorporels	35,1	41,5
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,4)	(0,4)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor</b>	<b>147,3 \$</b>	<b>219,5 \$</b>

**Financement**

**Dette consolidée** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 37,4 M\$ au premier trimestre 2017. Variation nette défavorable de 48,0 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier trimestre 2017, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
  - l'utilisation accrue par Vidéotron et Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») de leurs facilités de crédit garanties renouvelables pour des montants respectifs de 190,7 M\$ et de 6,7 M\$ ;
  - les augmentations d'emprunts bancaires totalisant 48,6 M\$ par Vidéotron, Groupe TVA et Québecor Média.
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
  - le remboursement par Vidéotron, le 5 janvier 2017, d'un montant en capital global de 175,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 2 décembre 2016 ;
  - l'incidence favorable du taux de change de 34,7 M\$. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une baisse de l'actif (ou une hausse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés ».
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 808,7 M\$ au 31 décembre 2016 à un actif net de 760,7 M\$ au 31 mars 2017, soit une variation nette défavorable de 48,0 M\$ expliquée principalement par l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Le 4 mai 2017, Vidéotron a transféré tous les engagements bancaires existants sous sa facilité de crédit renouvelable non garantie à sa facilité de crédit renouvelable garantie, faisant passer la taille de sa facilité de crédit garantie de 630,0 M\$ à 965,0 M\$ et mettant fin à sa facilité de crédit non garantie.
- Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$, émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017.

- Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Vidéotron a remboursé un montant en capital global de 125,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017.
- Le 13 avril 2017, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, pour un produit net de 794,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,9 M\$.

## **Situation financière**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,16 G\$ au 31 mars 2017 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,22 G\$, moins des emprunts bancaires de 59,3 M\$, *pro forma* de l'émission, en avril 2017, de billets de premier rang d'un montant en capital de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, des rachats, en mai 2017, de billets de premier rang portant intérêt à des taux de 7,375 % et de 6,875 %, échéant respectivement les 15 janvier 2021 et 15 juillet 2021, pour un capital total de 450,0 M\$, et de la diminution des avances sous la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron à la suite des opérations financières ci-dessus (« les opérations financières complétées depuis la fin du premier trimestre 2017 »).

**Liquidités disponibles nettes** de 150,2 M\$ au 31 mars 2017 pour Québecor au niveau corporatif, soit des espèces et quasi-espèces de 0,2 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 150,0 M\$.

**Dettes consolidées** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 5,73 G\$ au 31 mars 2017, soit une augmentation de 37,4 M\$ par rapport au 31 décembre 2016. Variation nette défavorable de 48,0 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (*cf.* « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 3,21 G\$ de Vidéotron (3,17 G\$ au 31 décembre 2016), de 81,7 M\$ de Groupe TVA (69,1 M\$ au 31 décembre 2016), de 2,41 G\$ de Québecor Média (2,41 G\$ au 31 décembre 2016) et de 30,3 M\$ de Québecor (30,6 M\$ au 31 décembre 2016).

Au 31 mars 2017, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

### **Tableau 9**

#### **Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor**

#### **Périodes de 12 mois terminées les 31 mars**

(en millions de dollars canadiens)

2018	52,5	\$
2019	26,3	
2020	54,0	
2021	762,2	
2022	523,8	
2023 et ultérieurement	4 267,3	
<b>Total</b>	<b>5 686,1</b>	<b>\$</b>

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débentures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

*Pro forma* les opérations financières complétées depuis la fin du premier trimestre 2017, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était environ de 6,8 années au 31 mars 2017 (6,1 années au 31 décembre 2016). Au 31 mars 2017, compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 86,5 % de titres à taux fixe (83,2 % au 31 décembre 2016) et de 13,5 % de titres à taux variable (16,8 % au 31 décembre 2016).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes (ou de distribution de capital par Québecor Média). La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 31 mars 2017, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

#### **Dividendes déclarés**

- Le 10 mai 2017, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 20 juin 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 mai 2017.

## Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2017

**Tableau 10**

**Bilan consolidé de Québecor**

**Analyse des principales variations entre les 31 mars 2017 et 31 décembre 2016**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2017	31 déc. 2016	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b>Actif</b>				
Débiteurs	500,8 \$	525,4 \$	(24,6) \$	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice <sup>1</sup>	17,7	(28,3)	46,0	Hausse des amortissements pour fins fiscales et comptabilisation des avantages fiscaux afférents
Stocks	207,9	183,3	24,6	Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations	3 586,9	3 605,1	(18,2)	Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations sur une base d'exercice
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	760,7	808,7	(48,0)	<i>Cf.</i> « Financement »
<b>Passif</b>				
Créditeurs et charges à payer	598,0	705,9	(107,9)	Incidence de la variation courante des activités et réduction de créditeurs sur les achats d'immobilisation
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 725,0	5 687,6	37,4	<i>Cf.</i> « Financement »
Autres éléments de passif	574,6	516,2	58,4	Pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles
Impôts différés <sup>3</sup>	563,0	544,9	18,1	Charges nettes d'impôts sur le bénéfice différés aux résultats

<sup>1</sup> Actif à court terme moins le passif à court terme

<sup>2</sup> Actif à long terme moins le passif à long terme

<sup>3</sup> Passif à long terme moins l'actif à long terme

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 31 mars 2017, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement de capital et d'intérêt sur les débentures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

**Tableau 11**

#### Obligations contractuelles de Québecor au 31 mars 2017

(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme <sup>1</sup>	5 686,1	\$ 52,5	\$ 80,3	\$ 1 286,0	\$ 4 267,3
Débentures convertibles <sup>2</sup>	852,2	–	852,2	–	–
Paiements d'intérêts <sup>3</sup>	1 655,2	216,8	570,2	493,7	374,5
Contrats de location-exploitation	223,2	48,7	66,9	28,7	78,9
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 162,1	192,1	256,9	221,7	491,4
Instruments financiers dérivés <sup>4</sup>	(808,1)	(17,8)	1,1	(93,5)	(697,9)
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>8 770,7</b>	<b>\$ 492,3</b>	<b>\$ 1 827,6</b>	<b>\$ 1 936,6</b>	<b>\$ 4 514,2</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour comptabiliser les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> Basé sur la valeur du marché au 31 mars 2017 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débentures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

<sup>3</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débentures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2017.

<sup>4</sup> Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

### Transactions entre parties liées

Au cours du premier trimestre 2017, la Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,7 M\$ (1,0 M\$ à la même période de 2016).

### Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 30 avril 2017. De plus, 440 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 30 avril 2017.

**Tableau 12**

#### Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2017	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	38 753 772	8,6 \$
Actions catégorie B	82 651 692	313,0

Le 3 août 2016, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier trimestre 2017, la Société a racheté et annulé 329 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 12,8 M\$ (39 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$ au premier trimestre 2016). L'excédent de 11,6 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (1,2 M\$ au premier trimestre 2016).

## Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par le biais d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2017 et 31 décembre 2016 sont les suivantes :

**Tableau 13**

### Juste valeur de la dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Dette à long terme<sup>1,2</sup></b>	<b>(5 686,1)</b>	<b>(5 908,6)</b>	<b>(5 700,8)</b>	<b>(5 866,6)</b>
<b>Débentures convertibles<sup>3</sup></b>	<b>(854,1)</b>	<b>(854,1)</b>	<b>(780,0)</b>	<b>(780,0)</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Options de règlement anticipé	–	–	0,4	0,4
Contrats de change à terme <sup>4</sup>	1,5	1,5	2,5	2,5
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(0,3)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt <sup>4</sup>	759,4	759,4	806,5	806,5

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

<sup>3</sup> La valeur comptable et la juste valeur des débentures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

<sup>4</sup> La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé comptabilisée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les pertes et gains sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les premiers trimestres 2017 et 2016 sont résumés dans le tableau 14.

**Tableau 14**  
**Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
Perte (gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	72,7 \$	(7,8) \$
Perte sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	0,3	1,2
Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	-	0,1
Gain sur les dérivés incorporés liés à la dette à long terme	(0,6)	(0,1) \$
	<b>72,4 \$</b>	<b>(6,6) \$</b>

Une perte de 12,3 M\$ a été comptabilisée au premier trimestre 2017 aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gain de 10,1 M\$ au premier trimestre 2016).

### Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2017, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

### Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

### Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme

« proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 11 mai 2017 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 11 mai 2017

# QUÉBECOR INC.

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2017	2016			2015			
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
<b>Revenus</b>	<b>996,4 \$</b>	1 050,4 \$	998,3 \$	992,5 \$	975,4 \$	1 023,5 \$	974,5 \$	963,8 \$
<b>Bénéfice d'exploitation ajusté</b>	<b>365,1</b>	389,3	389,8	360,3	354,7	360,8	391,4	349,3
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	<b>70,9</b>	84,7	83,2	69,9	67,7	58,0	74,0	66,5
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	<b>(72,5)</b>	50,0	(68,2)	(57,0)	6,8	(85,5)	51,1	47,7
Éléments inhabituels	<b>1,4</b>	(11,4)	(23,3)	(3,1)	(4,6)	(6,6)	(38,1)	(33,0)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	(0,7)	(1,9)	(9,1)
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(0,2)</b>	123,3	(8,3)	9,8	69,9	(34,8)	85,1	72,1

### Données de base par action

Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :

Activités d'exploitation poursuivies	<b>0,58 \$</b>	0,69 \$	0,68 \$	0,57 \$	0,55 \$	0,47 \$	0,60 \$	0,54 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	<b>(0,59)</b>	0,41	(0,56)	(0,47)	0,06	(0,70)	0,42	0,39
Éléments inhabituels	<b>0,01</b>	(0,09)	(0,19)	(0,02)	(0,04)	(0,05)	(0,31)	(0,27)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	(0,02)	(0,07)
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>-</b>	1,01	(0,07)	0,08	0,57	(0,28)	0,69	0,59

Nombre moyen pondéré

d'actions en circulation (en millions)	<b>121,6</b>	122,1	122,3	122,4	122,5	122,5	122,7	122,8
--	--------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### Données diluées par action

Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :

Activités d'exploitation poursuivies	<b>0,52 \$</b>	0,62 \$	0,61 \$	0,51 \$	0,50 \$	0,43 \$	0,54 \$	0,49 \$
Impact de la dilution	<b>0,06</b>	-	0,07	0,06	-	0,04	-	-
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	<b>(0,59)</b>	-	(0,56)	(0,47)	(0,01)	(0,70)	-	-
Éléments inhabituels	<b>0,01</b>	(0,08)	(0,19)	(0,02)	(0,03)	(0,05)	(0,27)	(0,23)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	(0,01)	(0,07)
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>-</b>	0,54	(0,07)	0,08	0,46	(0,28)	0,26	0,19

Nombre moyen pondéré

d'actions diluées en circulation (en millions)	<b>121,6</b>	143,3	122,3	122,8	143,6	122,5	143,7	143,9
--	--------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------